

OSER BRISER LE TABOU DES COURBES D OFFRE ET DE DEMANDE ...

A propos du « programme officiel » (2019) de seconde SES

Septembre 2021

Les nouveaux programmes de SES au lycée sont basés sur l'idée de la « nécessaire modélisation » (Guesnerie), du moins en économie. C'est ainsi que pour répondre à la question (essentielle) « comment se forment les prix du marché ? » l'élève doit, selon [le programme officiel de seconde SES](#) (2019),

« comprendre comment se fixe et s'ajuste le prix dans un modèle simple de marché et être capable de représenter un graphique avec des courbes de demande et d'offre qui permet d'identifier le prix d'équilibre et la quantité d'équilibre »,

ainsi que

« comprendre les effets sur l'équilibre de la mise en place d'une taxe ou d'une subvention ».

[Dans un ouvrage rédigé sous la haute autorité du Collège de France](#) (et, donc, du titulaire de sa chaire d'économie, Philippe Aghion), les rédacteurs de ce programme donnent, à travers un « exemple » – avec des données totalement fictives (le « marché des kakis ») – des « conseils » aux professeurs sur la façon de présenter ce « modèle simple de marché » (chapitre 3). Concernant les fameuses « conditions de la concurrence (pure) et parfaite », ils suggèrent de s'en tenir à la seule proposition selon laquelle les agents sont (tous) « preneurs de prix » (cf. extrait des « conseils aux professeurs » donné en annexe, à la fin de ce texte) ; un choix qui a l'avantage de la clarté puisqu'il justifie le recours à des courbes qui ne comportent que deux variables : les prix (« donnés ») et les quantités offertes ou demandées à ces prix – ce que traduisent les notations de la forme $q = d(p)$ ou $q = s(p)$ utilisées dans le « graphique » que les élèves doivent apprendre.

Un « conseil » qu'on ne peut qu'approuver, mais qui, si on le prend au pied de la lettre, conduit à mettre en cause la pertinence de ce graphique – ou, du moins, la façon (incohérente) dont il est justifié et utilisé.

Un discours incohérent : des « preneurs de prix » qui proposent des prix

Les courbes d'offre et de demande, individuelles ou « de marché », d'un bien sont l'expression des quantités de ce bien que les agents sont disposés à vendre ou à acheter aux différents prix possibles (ou envisageables). Virtuelles¹, elles ne disent rien sur « comment se forme le prix » du bien dans ce « modèle simple de marché ». Les courbes étant tracées, l'esprit est spontanément – ou « instinctivement » – attiré par le point où elles se coupent, le « point d'équilibre ». Le manuel du Collège de France justifie la place privilégiée que la théorie donne à « ce point unique et remarquable » (p 14) en expliquant, avec force graphiques, que :

"quand le prix n'est pas le prix d'équilibre, la mécanique du marché (sic) et de la concurrence permet un retour à l'équilibre. Les prix ont tendance à se modifier jusqu'à ce

¹ Une rubrique du sommaire s'intitule : « demande totale du kaki en France ». Quand on se reporte à la page signalée (p 9), une courbe représente cette « demande », tout en précisant que c'est avec des données « imaginaires » ...

qu'il y ait équilibre. *Tout se passe comme si les vendeurs entraient en concurrence sur ce marché et proposaient des prix un peu plus faibles.* On se déplace le long de chaque courbe vers l'équilibre " (p 15, mes italiques).

L'incohérence saute (ou devrait sauter) aux yeux : comment peut-on « se déplacer » en supposant que des agents modifient les prix sur des courbes construites en supposant que *tous les agents sont preneurs de prix* ? Si certains dérogent à cette règle et trouvent une contrepartie, alors ils vont « se retirer du marché » en ayant acheté ou vendu ce qu'ils voulaient. Les courbes d'offre et de demande vont *donc se déplacer* (il y a moins de participants). Il n'y a pas de déplacement « le long de chaque courbe », mais **un déplacement des courbes elles-mêmes** – et donc de leur point d'intersection, l'équilibre. La position de celui-ci devient alors imprévisible, puisqu'elle dépend des échanges effectués, « au hasard », en cours de route. En bref, ***l'équilibre « dépend du chemin » pris pour l'atteindre***².

Le temps passé à construire (laborieusement) les courbes d'offre et de demande « du marché » est du temps perdu, qui aurait pu être consacré à autre chose³.

Marché et idéologie

Le manuel du Collège de France ne fait que reprendre ce qui est raconté depuis des décennies dans les manuels de (micro)économie « élémentaire » à l'Université – dont certains ont été rédigés par des « prix Nobel » ou des économistes très en vue (voir les quelques exemples donnés plus bas). Au moment où il faut justifier la place centrale donnée à l'équilibre (le point où se coupent les courbes d'offre et de demande), pratiquement tous ces manuels sombrent dans l'incohérence, avec des « preneurs de prix » qui en proposent. Une incohérence flagrante qui ne peut s'expliquer que par l'idéologie, en l'occurrence la croyance « viscérale » que le « marché », pourvu qu'il soit « libre » (sans entraves) conduit généralement à une affectation efficiente, ou « optimale », des ressources – du moins dans le cas « parfait ». Une affectation qui est représentée par le point où se coupent les courbes d'offre et de demande. Une croyance établie scientifiquement, que même des élèves de seconde peuvent comprendre, pourvu qu'ils fassent l'effort, somme toute limité, de comprendre comment sont construites deux courbes qui ne font que fournir une présentation rigoureuse de la loi de l'offre et de la demande, que tout le monde connaît ...

La seule façon d'échapper à cette incohérence serait d'admettre que ces courbes représentent un système centralisé, où les échanges entre agents sont interdits tant que le prix d'équilibre n'est pas « trouvé » par l'entité (bénévole) qui fixe le prix dont ces agents sont « preneurs ». Mais il serait alors difficile de présenter ce modèle comme celui d'un « marché décentralisé » ...

L'idéologie apparaît aussi dans l'« application » qui suit inévitablement la présentation du diagramme offre/demande : la « démonstration » de la perte de « surplus collectif » que provoque toute taxe – ou la fixation de prix plafond (loyers, par exemple) ou plancher (salaire minimum, par exemple). Démonstration qui est donnée (et imposée par le programme) par le manuel du Collège de France et dont le seul but est d'incruster dans le cerveau des élèves (même s'ils ne comprennent rien) l'idée selon laquelle tout ce qui perturbe le (délicat) « mécanisme des prix » est source de perte de bien être pour la collectivité.

Une (grossière) erreur logique omniprésente dans les manuels

Le manuel du Collège de France ne fait que reprendre ce qu'on trouve dans *tous* les manuels d'économie, à commencer par ceux qui sont destinés à un large public – y compris ceux qui sont rédigés par des « chercheurs de haut niveau », dont certains ont même été gratifiés du « prix Nobel » d'économie.

2 Dans les traités savants on parle d' « hystérèse » pour évoquer ce phénomène

3 Ou, alors, il faudrait expliquer que le diagramme n'est valable que dans un système centralisé, dans lequel les échanges sont interdits en dehors de l'équilibre, seul le « centre » pouvant fixer, et faire varier, les prix. Une hypothèse difficile à justifier ...

On peut prendre à titre d'exemple le manuel qui est présenté comme « le plus vendu dans le monde », les *Principes d'économie* de Gregory Mankiw, professeur à Harvard et ancien président du conseil économique auprès de George W. Bush.

Après avoir vaguement évoqué « le marché des glaces dans une ville donnée », il est expliqué que « dans un marché concurrentiel ... les vendeurs et les acheteurs sont tellement nombreux qu'aucun d'entre eux ne peut avoir d'influence significative (sic) sur le prix »,

de sorte que vendeurs et acheteurs

« doivent accepter le prix tel qu'il est déterminé par le marché, ils sont *preneurs de prix* » (p 85).

Ainsi, acheteurs et vendeurs sont preneurs d'un prix « déterminé par le marché », c'est-à-dire par eux-mêmes ... Un bel exemple de raisonnement circulaire. Après avoir construit les courbes donnant la demande (p 89) et l'offre (p 96) de glaces quand « le prix du bien varie », Mankiw s'intéresse au « point où ses deux courbes se rencontrent » (l'équilibre) vers lequel

« les actions des vendeurs et des acheteurs amènent naturellement (sic) » (p 101).

La « nature » ayant bon dos, il précise :

« Pour comprendre cela, voyons ce qui se passe si le prix de marché est différent du prix d'équilibre ... Supposons pour commencer que le prix est supérieur au prix d'équilibre ... Il y a *offre excédentaire*... Les vendeurs vont donc essayer d'augmenter leurs ventes *en baissant le prix des marchandises vendues* [mes italiques] Les prix baissent jusqu'à l'équilibre » (p 102).

Quand le prix est inférieur au prix d'équilibre,

« *les vendeurs peuvent augmenter leurs prix sans perdre de clients* » (mes italiques).

Puis,

« au fur et à mesure que les prix montent, le marché (sic) tend vers le point d'équilibre »

Les prix, au pluriel, puisque chaque vendeur propose son prix – qui n'est donc plus unique.

Puis vient l'image finale, tellement suggestive avec ses « pressions » et ses « automatismes » :

« C'est ainsi que les activités (sic) d'acheteurs et de vendeurs poussent automatiquement le prix du marché vers son point d'équilibre. Une fois ce point atteint, tout le monde est satisfait et le prix ne subit plus aucune pression ».

La nature a fait son travail, et tout le monde est « satisfait ». Que vouloir de plus ?

Mais il y a encore plus prestigieux que Mankiw et les économistes du Collège de France pour tomber dans l'absurdité d'agents « preneurs de prix » qui proposent des prix : les « prix Nobel » d'économie, quand ils s'aventurent dans la rédaction de manuels « élémentaires ».

Même des « prix Nobel » d'économie ...

L'économie est, semble-t-il, la seule discipline où des chercheurs « de très niveaux », couronnés du prix Nobel, se lancent dans la publication de manuels (très) élémentaires, destinés à un large public – bien au-delà des seuls étudiants en économie. Public auquel on veut faire passer le message sur les bienfaits du « mécanisme des marchés », du moins dans le cas « parfait » (jamais atteint, mais vers lequel il faudrait tendre).

C'est ainsi que le « prix Nobel » Paul Krugman se contente de justifier la place centrale donnée à l'équilibre (« concurrentiel ») dans son *Microeconomics*, en évoquant un vague processus dans lequel

« les vendeurs potentiels sont incités à proposer un prix plus faible »

lorsqu'il y a « surplus » (l'offre est supérieure à la demande aux prix donnés), tandis que

« les acheteurs sont incités à proposer un prix plus élevé »

lorsqu'il y a « pénurie » (l'offre est inférieure à la demande).

Vendeurs et acheteurs étant par ailleurs supposés être preneurs de prix, bien entendu ...

De son côté, dans son *Principles of Economics*, Joseph Stiglitz, également « prix Nobel », expédie la question de l'ajustement des prix en expliquant que si le prix (unique et « donné ») est supérieur à celui d'équilibre, alors

« des producteurs, se rendant compte qu'ils ne peuvent tout vendre, commencent à baisser les prix » (p 63 de l'édition française),
tandis que s'il est inférieur,

« certains consommateurs, ne pouvant acheter tout ce qu'ils souhaitent, sont disposés à accepter une hausse des prix, que les entreprises vont s'empresse de faire » (*ibid*).

Leur maître, Paul Samuelson, qui a fait ses classes à une époque où la microéconomie n'avait pas atteint le stade hégémonique qu'on lui connaît aujourd'hui (du moins dans les manuels), évite de faire ouvertement la faute logique consistant à *dire* – ou écrire – que certains agents proposent des prix alors qu'ils sont supposés en être « preneurs ». C'est ainsi que dans la 16ème édition de son manuel, *Economics*, rédigée avec William Nordhaus (devenu depuis, lui aussi, « prix Nobel » !), il se contente d'un vague raisonnement sur les sempiternelles courbes d'offre et de demande (qui, faut-il le répéter, n'ont de sens que si on suppose que tous les participants sont preneurs de prix). Après avoir tracé ces courbes, ils posent la question :

« comment savons-nous que l'intersection des courbes d'offre et de demande représente l'équilibre de marché ? » (p 52).

Pour y répondre, ils proposent l' « expérience » consistant à supposer que « le prix initial » est supérieur au prix d'équilibre. Alors,

« à ce prix, les offreurs souhaitent vendre plus que les demandeurs ne souhaitent acheter. Le résultat est un *surplus* de la quantité offerte sur la quantité demandée » (*ibid*, leurs italiques).

Après avoir tracé sur le graphique des flèches « le long des courbes » issues de ce « surplus », ils expliquent qu'

« elles montrent la direction vers laquelle le prix tend à se déplacer dans un marché excédentaire » (*ibid*).

On notera que nos deux « prix Nobel » ne parlent que « du » prix, au singulier (donc unique), en évitant de dire qui le fait varier – ils se contentent d'évoquer les « souhaits » des uns et des autres.

De même, dans le cas où « le » prix est « faible », et qu'il y a donc « pénurie »,

« la concurrence entre acheteurs pour l'obtention de biens disponibles en quantité limitées suscite (sic) une hausse de prix, ce qu'expriment les flèches orientées vers le haut sur la figure » (*ibid*).

A chacun de mettre ce qu'il veut dans le mot « suscite » ...

Quid des manuels « sérieux » : Varian et Mas Colell & al. ?

Même les manuels « sérieux » – ceux qui, à la différence des précédents, ne cherchent pas à rendre « réaliste » la microéconomie à coups de pseudo exemples, sans rapport avec la théorie – s'empêchent dans l'histoire de l'ajustement des prix avec des agents preneurs de prix.

C'est ainsi que Hal Varian, auteur d'un de ces manuels, n'échappe pas à l'incohérence des « preneurs de prix » qui proposent des prix. Plus précisément, au chapitre 16 (« L'équilibre ») de son *Analyse Microéconomique* où, après avoir défini un « marché concurrentiel » comme un marché dans lequel

« chaque demandeur et chaque offreur considèrent les prix comme donnés – c'est-à-dire, hors de son contrôle » p 334 (chap. 16, point 16.2),

puis constaté que :

« si le prix n'est pas d'équilibre, il ne faut pas s'attendre à ce qu'il persiste » (p 335),

il explique que

« si la demande est inférieure à l'offre, certains offreurs ne pourront pas vendre la quantité voulue »,

ces « offreurs » vont donc

« la proposer à un prix moins élevé ».

De même, lorsque le prix (donné) est tel que la demande est supérieure à l'offre,

« certains offreurs se rendront compte qu'ils peuvent vendre leurs biens à des demandeurs déçus à un prix supérieur à ce prix ».

Dans les deux cas,

« le prix du marché diminue ou augmente jusqu'à atteindre le point où la demande et l'offre sont égales ».

Cela va de soi ...

De son côté, la « bible » des théoriciens néoclassiques, *Microeconomic Theory*, de Mas Colell, Green et Whinston, qui s'adresse à un public très « avancé » – censé être plus averti – reprend le discours usuel :

« S'il y a une demande excédentaire pour une marchandise particulière aux prix existants, certains consommateurs qui n'en obtiennent pas autant qu'ils le voudraient pourraient se trouver mieux en augmentant légèrement le prix et donc obtenir plus de biens des vendeurs. De même s'il y a un excès d'offre » (Mas-Colell et al. p 315)

qui sert à justifier l'utilisation des courbes d'offre et de demande – supposées fixes lors du processus de recherche de l'équilibre. Dans un encadré en plus petits caractères, que le lecteur peut donc ignorer, Mas Colell et al. cherchent à se préserver contre d'éventuelles objections. Après avoir remarqué

« qu'en justifiant pourquoi à l'équilibre il ne doit pas y avoir de demande ou d'offre excédentaire, nous n'avons pas pris en compte le fait que les consommateurs et les producteurs *peuvent ne pas* prendre les prix comme donnés » (*ibid*, leurs italiques),

ils posent la question :

« Comment réconcilier l'analyse proposée avec l'hypothèse sous-jacente selon laquelle les agents sont preneurs de prix ? » (*ibid*)

Face à ce « paradoxe apparent », ils se lancent alors dans une discussion vaine sur le « pouvoir de marché » que les agents seraient « peu incités » à utiliser si leurs « transactions désirées sont petites relativement à la taille du marché », le tout s'achevant par la constatation fumeuse :

« Donc, avec une définition appropriée de l'équilibre, ils agiront approximativement comme des preneurs de prix » (*ibid*)

« Pouvoir de marché », « petites relativement à la taille », « approximativement » : voilà de quoi laisser perplexe le lecteur avide de la rigueur dont se targuent les théoriciens néoclassiques.

S'il veut en savoir plus sur la « définition appropriée de l'équilibre » (concurrentiel), il est renvoyé au cas où le nombre d'offreurs et de demandeurs de chaque bien est infini ...

Ce qui, en fait, ne règle nullement la question de l'origine de ces « prix du marché » que les agents (« infiniment petits ») ne peuvent modifier. Pour avoir une ébauche de réponse à cette question, il doit se reporter 300 pages plus loin où, après s'être demandé

« à quel agent économique revient la tâche de fixer les prix ? Pourquoi la 'loi du prix unique' est-elle valable en dehors de l'équilibre ? » (*ibid* p. 621),

Mas-Colell et al. expliquent que « la réponse la plus sensée à ces questions » consiste à supposer l'existence d'un « agent du marché abstrait » – appelé plus loin « grand coordinateur » (p. 635) – qui cherche les prix d'équilibre, en ayant pour objectif d' « annuler les demandes nettes » (p 637), tout cela se déroulant dans un « temps fictif ».

Ce qui, en réalité, est la seule justification « rigoureuse » de la fixité des courbes d'offre et de demande qui peuplent les manuels⁴. Sauf que ceux-ci se gardent bien de parler de « grand coordinateur » et de « temps fictif » ...

4 Dans son ouvrage, *Microeconomics*, destiné à des étudiants (très) avancés, David Kreps, un spécialiste de la théorie des jeux – qui ne peut donc ignorer la question essentielle des « règles du jeu » – opte pour un vocabulaire obscur (les « formes réduites »), de façon à noyer le poisson. C'est ainsi que dans le prologue de la partie sur le « mécanisme de prix » (p. 187) il écrit : « les échanges sur la base de prix et, en particulier, la notion d'équilibre que nous utilisons sont des 'formes réduites' pour un mécanisme institutionnel d'échange ». Ce qui signifie, « dans le cas de l'équilibre walrasien ... qu'il ne procure aucune idée (*sense*) sur la façon dont les marchés opèrent. Il n'y a pas de modèle ici sur qui propose les prix ou sur ce qui est échangé contre quoi, quand et comment » (p. 195, les italiques sont de Kreps). Après avoir évoqué le seul « mécanisme institutionnel » compatible avec le modèle – un « centre » qui fixe les prix et organise les échanges, loin donc de l'idée même de marché « décentralisé » –, Kreps essaie de justifier le modèle walrasien en évoquant des « expériences » qui tendraient à prouver que l'équilibre s'imposerait approximativement, à la longue, sans qu'on sache pourquoi.

ANNEXE

Extrait du :

« *Complément pour le professeur. Focus sur le concept de concurrence parfaite et ses hypothèses* » :

"Les manuels (français) font très souvent référence aux 5 conditions d'une concurrence pure et parfaite. L'atomicité (grand nombre d'acheteurs et de vendeurs sur le marché de sorte qu'aucun ne peut influencer les prix), l'homogénéité des produits échangés, la fluidité (ou libre entrée et sortie du marché sans coût), ces trois conditions font que la concurrence est pure. La mobilité des facteurs de production et une information transparente font (sic) une concurrence parfaite. Cependant, le texte original de F. Knight en 1921 mentionne 8 conditions. Certains auteurs comme P. Cahuc (Cahuc, 2005, p3) ajoute un principe d'exclusion (qui exclut les biens collectifs) et d'absence d'effet externe (toutes les conséquences induites par la production sont valorisées par les prix. Enfin, B. Guerrien (Guerrien, 2015, p1) en a recensé 10 dans la tradition anglaise, dont les coûts de transaction nuls, l'absence de rendements croissants, la rationalité des agents ... Pour lui d'ailleurs, une seule condition est nécessaire au bon fonctionnement du modèle d'équilibre général d'un point de vue mathématique, résumée sous cette forme : « en concurrence parfaite, les agents sont preneurs de prix » (Guerrien, 2015, p 3).

Il paraît donc judicieux de s'en tenir à cette formulation qui simplifie et est suffisante".

Dans ces conditions,

"la présentation des cinq hypothèses de la concurrence pure et parfaite apparaît comme un détour inutile".

D'ailleurs :

"Cette présentation, assez française (sic), de la définition d'un marché concurrentiel n'est que peu pertinente dans le cadre du programme de seconde".